



ANNEXE
A la convention de location de salles

Date de la location

Je soussigné (e)
m'engage à mettre en œuvre, et sous mon entière responsabilité, toutes les mesures
de nature à permettre le respect des règles d'hygiène et de distanciation pour lutter
contre la propagation du coronavirus, notamment :

- Le respect des gestes barrières ;
- Le port du masque, obligatoire en milieu clos ;
- Le maintien de la distanciation physique par des places assises fixes
- La vérification du pass sanitaire ou du test antigénique de moins de 72h

LE VANNEAU-IRLEAU, le

Signature précédée de la mention « lu et accepté »



MAIRIE
LE VANNEAU-IRLEAU
Département des Deux-Sèvres